Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
072-217201433-20260427-2026-051-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 04/05/2026
Publication : 04/05/2026

COMMUNE DE COMMUNE DU GRAND-LUCE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :
En exercice : 19
Présents : 18
Votants : 18

Le 27 avril 2026, le Conseil municipal de la Commune de COMMUNE DU GRAND-LUCE s'est réuni Mairie - salle du conseil sous la présidence de Pascal DUPUIS, Maire, suivant convocation transmise le mardi 21 avril 2026 par voie dématérialisée.

En présence de : BENARD Olivier, BRUTOUT Maryse, CISSÉ Clarisse, DUBRAY Noëline, DULUARD Emilie, DUPUIS Pascal, GALLOT Cécile, GHOBRI Elodie, GUET Patrick, LECLERC Jean-Yves, LEONARD Jerome, MARTINAUD Geoffroy, OSTER Béatrice, PLOUSEAU François, RICORDEAU Sébastien, ROBIL Jarno, ROLLAND Nelly, WEBER REGNIER Laëtitia
Excusé sans procuration : THIBOUS Françoise

Secrétaire de séance : DUBRAY Noëline

2026-051 - CONSEIL DÉPARTEMENTAL - DEMANDE DE SUBVENTION TRAVAUX MÉDIATHÈQUE

Dans le cadre du programme Petites Villes de Demain, la commune du Grand-Lucé a acheté le 7 place du Château qui était vacant depuis une dizaine d'années afin d'y construire une Médiathèque en remplacement de la bibliothèque actuelle qui n'est pas accessible PMR. Cela permettrait d'offrir aux habitants du territoire une offre culturelle plus importante en plein centre-ville à proximité immédiate de l'école de musique et de ses écoles. Ce projet est éligible au schéma départemental de la lecture publique – Plan de soutien à la lecture publique « aides à la création d'équipements et de services ».

Dépenses	**Montant HT**	**Recettes**	**Montant HT**
Maîtrise d'œuvre	122 400 €	DSIL	204 755 €
Travaux	1 349 384,88 €	Fonds Vert	140 000 €
Etude thermique	2 500 €	DRAC	491 394 €
Mission OPC	22 000 €		
CSPS	3 420 €	Département	344 296 €
Contrôleur technique	11 400 €	Banque des Territoires	21 000 €
		Autofinancement	309 659,88 €
Total	**1 511 104,88 €**	**Total**	**1 511 104,88 €**

Après délibération, le conseil municipal

- **ADOPTE** le coût total HT de l'opération

- **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant légal, à solliciter au taux le plus élevé possible du Plan de soutien à la lecture publique « aides à la création d'équipements et de services »
- **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant légal, à déposer la demande de subvention et à signer tous les documents nécessaires

Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

Fait et délibéré le 27 avril 2026

Le président de séance,
Pascal DUPUIS, Maire

Le secrétaire de séance,
Noëline DUBRAY

Mairie du GRAND LUCE (Sarthe)